



SYLVIE PAGE CONSEIL FORMATION est engagé dans la démarche d'accessibilité de ses formations

Le groupe projet accessibilité mesure régulièrement le niveau d'accessibilité des formations et s'engage sur des actions concrètes d'amélioration.

Nos engagements auprès des publics :

- **Accueillir et informer les apprenants en situation de handicap sur les dispositifs d'accompagnement disponibles pour une meilleure accessibilité**
- **Evaluer les besoins et aménagements pédagogiques ou matériels nécessaires pour suivre les formations dans de meilleures conditions**
- **Collaborer avec les partenaires externes : Mission locale, France Travail, Cap Emploi, Région Centre Val de Loire, MDPH, CCI, CMA, BGE...).**

Nos axes de progrès :

- **Intégrer le suivi quantitatif et qualitatif de mes pratiques d'accueil et d'inclusion des apprenants lors de l'animation de mes formations**
- **Organiser l'accessibilité aux informations et contenus pédagogiques**
- **Communiquer auprès du public ma politique d'accessibilité et ma démarche d'accueil et d'accompagnement des apprenants en SH**

Des questions ?

Contactez notre référent handicap :

